

Bureau
Passage
Lemonnier
12.

RASOIR

Bureau
Passage
Lemonnier
12



Deputation d'Africains venant féliciter le Roi des Belges sur la digne attitude des habitants de sa capitale lors de l'inauguration du nouveau palais de Justice.

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Editeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
à forfait
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

A BRUXELLES (en Brabant.)

A la bonne heure au moins !

Voilà qui est vraiment digne d'une capitale !

Ce n'est pas en province, comme ils disent dédaigneusement sur les bords parfumés de la Senne, que l'on aurait trouvé des gens capables d'improviser, en un rien de temps, une saturnale aussi grandiose.

Je veux parler de la superbe apothéose qui a servi de couronnement aux fêtes d'inauguration du nouveau palais de justice de Bruxelles.

Tudieu ! quels hommes ! quels gailards ! En un clin d'œil, ils vous ont eu renversé les pupitres et les meubles, arraché les stores et les tentures, brisé les glaces et démantibulé les sonneries électriques, laceré à coups de couteau les sièges réservés aux magistrats et mis hors d'usage des tapis de grande valeur. Et pour que la fête fût bien complète, ils ont eû la délicate attention, avant de se retirer, de déposer....leur ordures dans tous les coins.

On ignore encore, à l'heure qu'il est, à combien reviendra ce gigantesque supplément de festivités. Cela se chiffrera en tous cas par plusieurs milliers de francs. Une misère, quoi, en présence de la grandeur incomparable du spectacle organisé, au pied levé, par les aimables habitants de la capitale.

A ce propos, il est permis de se demander qui payera les frais de cette fête imprévue.

Il est probable que le gouvernement fera voter par les Chambres un crédit spécial et qu'ainsi ce serait l'argent du pays qui servirait à acquitter la petite note.

Plaisanterie à part, nous espérons bien que les députés de province refuseront énergiquement de voter une dépense de ce genre.

Nous n'avons rien vu de la fête, nous, braves provinciaux, et il n'y a aucune raison de nous faire payer les violons.

Que les Bruxellois s'amuse à leur manière, c'est parfait !

Mais qu'ils restent seuls, avec leur capitale, lorsque sonnera le quart d'heure de Rabelais !

Quand on est si civilisé que cela, on n'accepte pas l'argent de la province.

On paye comptant de ses propres deniers, et si par hasard on se trouve dans la dèche, on s'adresse à....., quelque Cettiwayo, roi d'un Zo uloulouland quelconque !

A. RIGOBERT.

L'embarras de M. Hymans.

Le petit Louis (Hymans pour la postérité) raconte dans sa chronique hebdomadaire de l'Office de Publicité qu'il a reçu deux lettres portant la même date et émanant de deux abonnés de ce journal.

L'une de ces lettres, dit-il, vient de Mons et contient entr'autres choses :

« Cher Monsieur, je vous en prie, pour l'amour de Dieu, ne vous occupez plus de politique dans vos articles. Personne n'est de votre avis, et si cela devait durer on vous prendra bientôt pour un ramolli. »

L'autre arrive en ligne droite de Malines et est conçue dans les termes suivants :

« Cher Monsieur. A la bonne heure ! Recevez mes vives félicitations. Vous avez arrangé les radicaux d'une façon et avec un marteau qui laissera des empreintes durables.

« Recevez pour vos excellents articles hebdomadaires les remerciements des gens sérieux de la province, à qui vous apprenez à penser et à se conduire dans la vie publique. »

Ces deux missives ont mis le petit Louis (Hymans pour l'histoire) dans un cruel embarras.

« A Mons, on me traite de ramolli, s'écrie-t-il; à Malines, on m'appelle un apôtre. Que voulez-vous que je fasse ? »

Moi, à sa place, je ne serais pas si embarrassé que cela.

Je me déferais singulièrement de ce Malinois qui éprouve le besoin de me casser l'encensoir sur le nez à propos de bottes, et j'écouterais plutôt mon abonné de Mons.

Les flatteurs sont presque toujours des imbéciles et il serait assez étonnant que le correspondant de la ville archiepiscopale (Ouf!) fit exception à cette règle.

Espérons donc, qu'après réflexion le petit Louis (Hymans pour le futur panthéon national) suivra les conseils de l'habitant de Mons et qu'il se déshabituerà à l'avenir de manger trop souvent du radical.

Comme il l'a très bien dit lui-même « Les trois quarts des hommes périssent par l'estomac »

Or, rien ne serait plus dangereux pour un estomac doctrinaire qu'une indigestion de radical et Monsieur Hymans (Louis) serait bien sot de se laisser mourir pour faire plaisir à quelque nigaud de Malines.

RACAGNAC.

Petites Nouvelles.

Nous voyons dans l'extrait de l'Etat-civil de notre ville du 13 Octobre, qu'un sieur B..... tourneur en cornes, vient de contracter mariage.

Espérons qu'il aura le bon esprit de ne pas apprendre son métier à sa femme.

**

Une dépêche nous apprend à l'instant que le Roi, justement émerveillé de l'attitude calme et digne de la population de Bruxelles lors de l'inauguration du nouveau palais de justice, aurait l'intention de transférer sa capitale sur les rives du fleuve Congo.

Le fait est qu'elle serait très bien en situation là.... avec les habitants qui la composent, actuellement surtout !

**

Il est question d'ajourner la grande foire aux chevaux qui devait se tenir en notre ville, le 2 Novembre prochain.

Un honorable officier supérieur de la garde civique récemment élu, ayant retenu, pour ses écuries, la plupart des chevaux

disponibles tant du pays que de l'étranger, on a prévu avec raison que notre foire d'automne serait absolument nulle cette année.

**

Le bruit court qu'un intrépide habitant du Péry est parvenu à faire l'ascension de la Montagne de Buren en neuf jours et demi.

Cela nous semble à première vue absolument incroyable. Aussi nous ne nous faisons l'écho de cette rumeur que sous toutes réserves.

**

Un familier de l'Hôtel-de-Ville nous assure que le projet de budget pour 1884 contient un article ainsi conçu :

« Supplément de traitement à un échevin pour lui permettre de faire l'acquisition d'un costume officiel.... frs. 1000. »

M. Renier Malherbe, paraît-il, s'opposera énergiquement à l'adoption de cet article.

**

Un agent de la police des mœurs a été vu, la semaine dernière, traversant les rues de la Syrène et Basse-Sauvinière.

La justice informe.

**

On a beaucoup remarqué, lors de la cérémonie d'inauguration du nouveau palais de justice de Bruxelles, l'absence de Monsieur H. D. l'une des gloires les plus pures du barreau Liégeois.

Le Roi lui-même a paru très contrarié et il a fait part à diverses sommités de la magistrature du chagrin réel que lui causait l'abstention de notre illustre concitoyen.

**

Il a encore plu beaucoup cette semaine. Un savant qui s'y connaît, nous affirme que s'il pleuvait comme cela pendant quarante jours et quarante nuits, nous pourrions bien avoir des grandes eaux cet hiver.

**

L'Association libérale du boulevard du libéralisme est convoquée pour le dimanche 18 Novembre prochain, à l'effet de procéder à l'élection des membres du Comité pour 1884.

Les gens qui aiment à rigoler sont instamment priés d'assister à cette réunion.

Une attitude décente n'est pas de rigueur.

**

Au moment de mettre sous presse nous apprenons que l'on vient de trouver dans l'égout du boulevard de la Sauvinière une grande Commission.

Serait-ce celle du typhus ?

Les détails nous manquent. Heureusement, Oh ! mon Dieu !!

BRICOLEUR.

Furetages

Réouverture des Chambres. —

Un mois encore nous sépare de la réouverture des Chambres et les journaux politiques commencent déjà leur scie traditionnelle relativement au discours du trône.

Les uns soutiennent que le Roi ouvrira en personne la session législative, les autres affirment de source certaine que les Chambres s'ouvriront sans cérémonie aucune et partant sans le moindre discours du trône.

Inutile d'ajouter que ces excellents journalistes n'en savent pas plus que vous ou que moi.

Les neuf dixièmes des Belges, d'ailleurs, ne se fichent pas mal de cela. Qu'il y ait un discours du trône ou qu'il n'y en ait pas, ils n'en payeront pas moins de contributions et les prix des pommes de terre n'en diminuera pas d'un centime pour la cause.

**

Une étrange demande — Un de nos abonnés nous écrit pour nous demander si nous ne savons pas ou en est l'affaire du

Fond de l'Empereur. Nous devons déclarer que nous n'en savons absolument rien.

Nous engageons notre correspondant à s'adresser directement à M. l'Echevin R. Malherbe. Cet estimable fonctionnaire s'empressera, sans nul doute, de lui donner tous les renseignements désirables.

**

Echos d'Amsterdam. — On télégraphie d'Amsterdam à la Meuse sous la date du 19 Octobre :

« Le Roi et la Reine des Belges sont vraiment infatigables. Des huit heures LL. MM. étaient déjà prêts. »

Si le brave correspondant Hollandais de la Meuse trouve qu'une personne est vraiment infatigable parce qu'elle est sur pied à 8 heures du matin, il faut avouer qu'il a l'enthousiasme facile.

Moi, je suis bien souvent en route avant sept heures et je me considère comme un homme tout-à-fait ordinaire.

Il est vrai que je ne suis pas roi !!

**

La remise du drapeau. — C'est demain Dimanche qu'aura lieu la grande revue annuelle de la garde civique. Avant le défilé, M. le Bourgmestre Mottard procédera à la remise d'un drapeau tout neuf à la 2^{me} légion (colonel Schouteten).

Notre digne mayer, dont l'éloquence est suffisamment connue, profitera de cette occasion pour prononcer un grand discours auquel M. Schouteten répondra par ces simples mots :

« Quand j'étais simple major, j'étais père. Quand j'ai été élu colonel, je suis devenu grand-père. Et maintenant que j'ai un drapeau je me considère comme bisaïeul. »

On le voit : ce sera très-émouvant.

**

Dernier écho de l'affaire Pelzer. — Sous ce titre un journal de Bruxelles raconte l'étrange histoire que voici :

« C'est la fameuse prime de 25,000 francs, promise à celui qui ferait connaître l'assassin de l'avocat Bernays, qui fournit l'épilogue de cette dramatique affaire.

Nos lecteurs se rappellent que Fuser, le garçon du restaurant de la station de Cologne, contribua pour une part importante à l'arrestation de Léon Pelzer. Il réclama de ce chef, comme lui étant due, la prime de 25,000 francs dont l'institution fait accueillir peu favorablement par le public.

Les prétentions de Fuser étaient difficiles à repousser complètement, d'autant plus qu'elles étaient appuyées par certaines influences. D'autre part, notre gouvernement voudrait bien sortir à meilleur compte de cette mésaventure des primes. Dans ces conditions, il vient de faire offrir à ce « prétendant » — entêté comme un allemand — une somme de 2,000 francs moyennant l'abandon de ses droits à la prime entière.

Il nous étonnerait fort que Fuser vit dans cette offre autre chose qu'un encouragement à persister dans ses revendications premières. »

La morale de la chose, si tout cela est vrai, c'est que les gouvernements eux-mêmes essayent parfois de tirer des carottes.

Cela ne prouve pas précisément pour eux.

**

Un maire vertueux. — Le maire de Lille (France) vient de prendre un arrêté qui interdit aux cafetiers, cabaretiers et autres débitants de boissons, de prendre comme domestique ou comme ouvrière à la journée aucune fille mineure et d'affecter plus de

deux femmes au service des débits de boissons. Il est interdit aux filles ou femmes employées dans les établissements dont il s'agit de s'asseoir à côté des consommateurs et de prendre ou d'accepter aucune consommation. Recommandé, d'une façon toute spéciale, à l'attention de notre vertueux mayeur. Certains *cafés* (!!!) de la bonne ville de Liège auraient grandement besoin d'être réglementés dans ce sens là.

* * *

Bruxelles pour tout. — *La Gazette* de Pétrus nous apprend que jeudi matin encore, un avocat a surpris, dans un des vestibules du nouveau Palais de Justice, un voyou en train de singer Manneken-Pis devant la porte d'une salle d'audience.

Et dire qu'il y a des Belges qui s'en vont à trois mille lieues de leur pays pour trouver des gens à civiliser !!

BRICOLEUR

Chronique Judiciaire.

La Cour d'Assises de la Seine vient d'avoir à juger un singulier type.

L'inculpé, un sieur Théodore Verain, était poursuivi du chef de tentative d'assassinat sur la personne d'une dame Herminie Bigat, épouse Bet, avec laquelle il entretenait depuis un certain temps des relations que l'acte d'accusation n'hésite pas à qualifier de coupables.

Ces relations bien que non autorisées par Monsieur le Maire étaient cependant sanctionnées par un contrat sous seing-privé dû à l'inspiration de la tendre Herminie, et dont il a été donné lecture à l'audience au milieu de l'hilarité générale.

Voici le texte rigoureusement exact de cet épaustrouillant document :

« Paris, 30 Mai.

« Entre les soussignés Théodore Verain et Herminie Bigat, femme Bet, il a été convenu qu'ils se devront mutuellement tout l'amour et l'amitié dont ils peuvent être capables; que, même au risque de leur vie et intérêt, ils ne devront manquer à cet engagement, Herminie se réserve le droit de retirer sa parole et signature, si Théodore est seulement une fois vu par elle en état d'ébriété, s'il ne travaille pas autant qu'il pourra le faire, ce qui restera à juger par la dite Herminie, se portant forte et garante de justice;

« Que dans le cas où Théodore rentrerait tard, dans l'intention de cacher son inconduite, le cas sera regardé comme délit; quand il aura manqué à son engagement, il ne pourra espérer aucune réconciliation; il devra même, dans le plus bref délai possible, quitter la maison qu'ils habitent.

« Lu et approuvé, valable pour la vie.

« Signé : THÉODORE VERAIN,
HERMINIE BIGAT. »

Ne faisons pas de commentaires et continuons :

Herminie étant en puissance de mari ne parut bientôt plus assez libre aux yeux du bouillant Théodore, grand partisan de liberté surtout en matières amoureuses. De là des scènes de jalousie et de colère qui se renouvelaient aussi souvent que l'étalage d'un magasin à la mode.

Un beau jour Théodore n'y tint plus et afin de mettre fin à une situation qu'il trouvait intolérable, il offrit à sa dulcinée de fuir avec elle vers le ciel brûlant d'Italie. (Il faut croire qu'il trouvait que cela ne brûlait pas encore assez comme cela.)

La virginal Herminie s'empressa de..... refuser et Théodore, pour prouver l'intensité des sentiments incandescents qui l'animaient, ne trouva rien mienx que de faire feu vers elle.... avec un revolver à je ne sais combien de coups.

Tels sont les faits qui amenaient la

comparution de Théodore Verain devant le jury de la Seine.

La Cour a trouvé que l'accusé avait dépassé quelque peu, dans ses transports amoureux, les bornes généralement admises en ces matières délicates, et bien qu'Herminie Bigat n'eût été que peu gravement atteinte, notre pauvre Théodore s'est entendu condamner à six années de reclusion.

Eh! bien, je trouve pour ma part, cette condamnation souverainement injuste et si j'avais eu l'honneur de faire partie du jury, je n'aurais pas hésité une seconde à prononcer l'acquiescement.

J'estime qu'un homme capable de souscrire à un contrat aussi féroce que celui que j'ai reproduit plus haut, ne doit pas être rendu responsable de ses actes et je crois qu'il eût été bien plus logique de le conduire aux petites-maisons que de l'envoyer au bagne.

Quand à la vertueuse Herminie, l'illustre inspiratrice de ce mémorable document, je la recommande chaleureusement à l'admiration de l'univers.

Une telle femme mériterait certes d'être belle-mère, et si même elle se trouve sans progéniture du sexe, je propose qu'on lui décerne dès aujourd'hui le titre de belle-mère honoraire de tous les gendres de France et de Navarre.

ZUTALORS.

E V A.

En vérité, je n'ai pas le courage de vous la dépeindre.

Aimez-vous les romanciers consacrant dix pages à la description des femmes qu'ils mettent en scène, mesurant au millimètre la longueur des cils et la hauteur des talons de bottines, s'apesantissant sur la grosseur des mollets, les contours voluptueux de la hanche et l'éclat des dents?

Pour moi, si je ne hais ces écrivains-là de toutes mes forces, au moins je les compare aux commissaires-priseurs et aux tabellions lorsqu'ils dressent, après décès, l'inventaire où tout figure, la batterie de cuisine et les portraits des aïeux.

Eva est blonde, jolie, et compte dix-sept ans à peine.

La première fois que Jacques, mon ami et son cousin, si vous le voulez bien, fut à même d'adresser la parole à son adorable cousine, c'était au commencement de cet hiver.

Et voici comme advint la chose.

Jacques était sculpteur et habitait Paris. Eva ayant perdu sa mère de bonne heure, avait été placée par son père, campagnard endurci, mais riche, dans un couvent fort à la mode, en Bretagne.

Durant dix ans, tout alla à merveille. La jeune fille venait passer dans le vieux manoir qui l'avait vue naître, le temps des vacances. Tandis que chassait l'auteur vénérable des ses jours, elle bâillait au logis avec une servante, puis, les deux mois écoulés, elle retournait joyeuse à la ville, près des bonnes sœurs, qui l'aimaient tant.

Ce doux genre de vie n'eût pas encore été interrompu, sans doute, si, un beau jour, une lettre amicale, quoique anonyme, n'eût prévenu le papa que les bonnes dames du couvent adoraient sa fillette à ce point qu'elles l'avaient, pour ainsi dire, décidée à ne les quitter jamais.

Point n'était là le compte du bonhomme qui, n'ayant qu'un enfant et n'étant qu'à demi-dévoit, se souciait fort peu d'engraisser avec ses écus les communautés de la Bretagne.

Comme le bon sens ne lui faisait pas défaut, il flaira le danger et parti séancetenante pour aller chercher son bien.

En une heure il fit faire les malles, prit sa fille sous son bras et se mit avec elle en route pour Paris; il voulait la distraire et, à ce propos, il songea que Jacques, un artiste, pourrait lui être de quelque utilité.

L'idée, certes, ne manquait pas de justesse; c'est à elle que Jacques dut la surprise de

voir soudain débarquer dans son atelier ses deux parents de province.

Le visage mâle, peu agréable à voir lui fit d'abord faire la grimace, mais l'autre, qui était frais à ravir, le rendit aimable, et il consentit sans se faire prier, à devenir pour quinze jours une sorte de cicérone.

Oh! les quinze jours enchanteurs!

Il la promena du matin au soir, allant du Louvre à la colonne du Juillet et de la Madeleine aux Italiens.

C'est qu'elles sont vraiment charmantes les confidences d'une pensionnaire prenant pour la première fois son vol; on éprouve, en écoutant ses questions pressées, ses cris de surprise et d'admiration, je ne sais quel plaisir étrange et doux.

Comment Jacques s'y prit, je ne le saurais dire, mais ce que je puis affirmer, c'est qu'à la fin de la première semaine, sa jeune cousine avait cessé d'anvisager l'avenir à travers les voiles noirs du couvent, et qu'à la fin de la seconde, au moment de partir, elle lui dit à l'oreille: « Si je me décidais un jour à me marier, je ne voudrais que vous pour époux. »

Quelle hardiesse! criez-vous de droite et de gauche. Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, je vous en prie, excusez-la; elle ne savait rien de la vie.

Jacques jura de devenir célèbre.

Il se mit au travail avec une voix fiévreuse.

De mémoire il ébaucha le buste d'Eva; sous sa main d'artiste amoureux, la glaise prit la forme de la chère et gracieuse tête dont il idéalisa la beauté.

Chacun prédisait à son œuvre un succès mérité.

Un matin, qu'il la contemplait avec bonheur, trois mois s'étaient passés, son domestique lui apporta une lettre de mariage:

La voici:

« M. X. a l'honneur de vous faire part du mariage de sa fille Eva avec Monsieur Caluret, marchand de denrées coloniales. »

Jacques prit un marteau; il allait briser l'image mentueuse, lorsqu'une pensée bizarre traversa son esprit.

Reprérisant la terre, il détacha les boucles de cheveux, aplatis le front, grossit le nez, aminci la levre sensuelle, et écrivit au bas de son ébauche nouvelle:

M. V., académicien.

Ce buste est maintenant terminé; vous le verrez au salon.

On croit qu'il sera médaillé.

Casino Grétry

Boulevard d'Avroy, 94.

EDEN-THÉÂTRE

Directeur SENN.

Samedi 20 Octobre 1883 et jours suivants.

RÉOUVERTURE

TABLEAU DE LA TROUPE:

Directeur, A. Senn; Régisseur-général, F. Billon; 1^{er} chef d'orchestre, Lefaye; 2^o chef d'orchestre, Léon Van Hout.

Ballet viennois, sous la direction de M^{me} Killany.

La Troupe Américaine Elbin, décorée par LL. MM. la Reine d'Angleterre, les Empereurs de Russie et d'Autriche.

JOHN PATTY, le seul comique équilibriste dans son genre.

MISS FARRELL, chanteuse anglaise à transformations.

M^{lle} SCHOLL, chanteuse-comique excentrique des Ambassadeurs.

M. GARNIER, comique-excentrique, dans ses créations.

M^{lle} GEORGINA, chanteuse de genre de la Renaissance.

Orchestre de 25 musiciens d'élite.

Prix des places: Réservées et loges, fr. 1-50; premières, fr. 1; galeries, 0-75. — Même prix le dimanche.

En semaine: bureau à 7 1/2 h. rideau à 8 h.

Dimanche: bureau à 7 h., rideau à 7 1/2 h.

N. B. — La direction a l'honneur d'informer le public qu'elle délivre des abonnements d'un mois, partant du 20 au prix de 15 fr. pour les premières et de 25 fr. pour les réservées. — Le bureau de location est ouvert tous les jours de 11 à 1 heure.

Théâtre du Pavillon de Flore.

Encore un succès à ajouter à l'actif du Pavillon.

Je veux parler de *Le Jour et la Nuit*, opéra bouffe de Vanloo et Leterrier, musique de Lecocq.

Le sujet, ou plutôt la situation est un peu scabreuse, mais elle est entourée d'épisodes franchement gais, et de scènes tendres et poétiques. Le dialogue est correct et spirituel dans ses équivoques un peu lestes. Ce sont, malgré tout, de joyeux qui-proquos aux incidents multiples et forts plaisants.

La partition est d'un mérite incontestable, c'est certainement une des meilleures œuvres de Lecocq.

Dans l'interprétation nous citerons au 1^{er} rang M^{lle} Régine, dans un rôle, (Manola) où presque toujours en scène, elle chante dix-sept morceaux sur vingt-quatre que contient la partition. Sa grâce, sa physionomie spirituelle, son talent de chanteuse, lui ont valu des bis et des rappels nombreux. A côté de notre charmante diva, nous devons placer M. Urbain, ravissant dans le rôle de Miguel.

C'est très bien, très bien. M^{lle} Mousseron, dans le rôle de Béatrix a méritoirement plu, elle a cependant des moments heureux, particulièrement dans le trio de l'invocation.

Les petites dames des chœurs ont bien mérité de la patrie.

MM. Victor et Desclos, sans être l'idéal de leurs rôles, ont parfois de très-beaux effets comiques. M. Valot, fait un très bon Dégommez. Les autres bouts de rôle sont tenus proprement.

M^{me} Urbain, obtient un vrai succès dans le rôle de l'*Hôtelière*.

Les décors et les costumes sont très beaux et très frais, nos félicitations à MM. Lemaître et Voytot.

C'est en somme un succès de durée.

EGO.

EDEN-THÉÂTRE

Casino Grétry, propriété de MM. Wéry.

Ce soir a lieu la réouverture de l'*Eden*.

Une troupe très complète de gymnastes, excentricités, spécialités, chanteurs, chanteuses, enfin tout le personnel nécessaire pour ce genre d'exploitation, est engagée.

M. Senn le directeur, dit beaucoup de bien de ses artistes. Espérons-le pour lui et pour le public, et souhaitons une salle comble chaque soir.

J. V.

Théâtre Royal de Liège.

DIMANCHE 21 OCTOBRE 1883

DEUX GRANDES REPRÉSENTATIONS

DE MICHEL STROGOFF

Avec le concours de:

LA MOUCHE D'OR

Danseuse Aérienne. — La plus grande attraction du jour.

Représentation à 1 heure, offerte aux Vieillards des Hospices des deux sexes, ainsi qu'aux combattants de 1830. Des bonnes Places leur sont assurées.

Représentation à 8 heures du soir, l'ouverture des bureaux aura lieu une 1/2 heure avant l'heure fixée.

Prix des places: Loges Salon, fr. 5.00; Premières Loges 1^{er} rang, 4.00; Fauteuils, 4.00; Baignoires, 4.00; Balcon, 4.00; 1^{re} Loges 2^e rang, 3.50; Stalles, 3.50; Parquet, 2.00; Parterre, 1.50; Secondes Loges, 1.50; Galerie des secondes, 1.50; Troisièmes Loges, 1.00; Amphithéâtre, 0.50.

Il sera perçu 50 centimes en sus par place prise en location. — Le Bureau de location est ouvert de 11 heures du matin à 4 heures de relevée.

Le spectacle sera terminé à 11 1/2 heures.

Livre d'Adresses DE BRUYNE.

Édition de 1884-85.

Les personnes qui ont des modifications à y faire opérer, ou des annonces à y insérer, sont priées de les transmettre sans retard, *Rue Bidaut*, 6.

Liège.— Imp. et Lith. mécanique de J. Daxhelet

REVUE

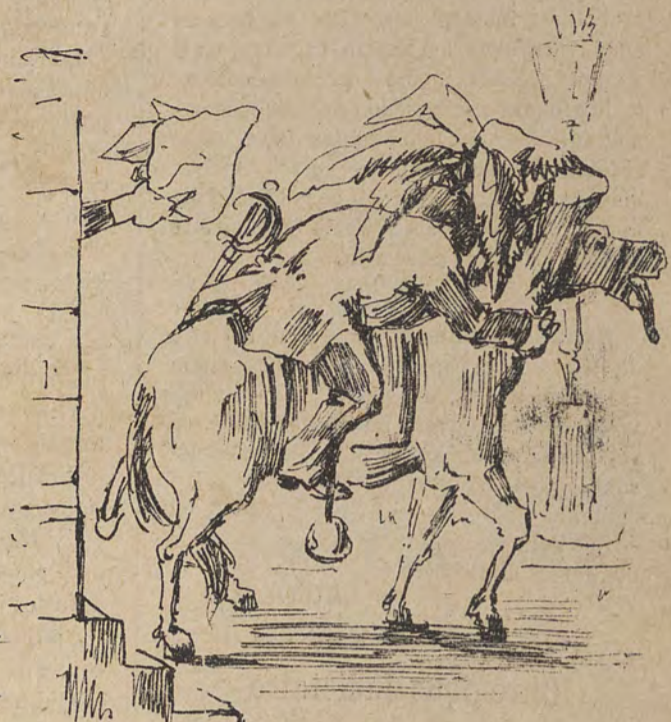


Les apprêts



Revue de la Garde civique

Le hissement



Le départ d'un nouveau major

En marche!!



La remise du drapeau

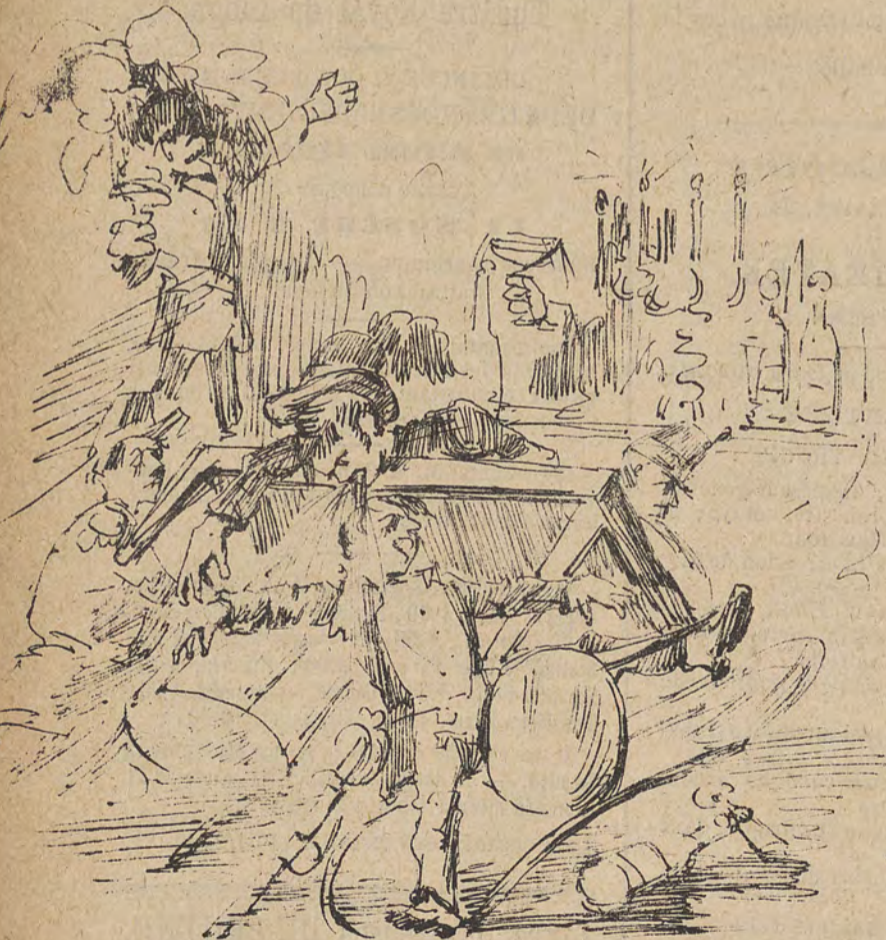


Quelques types de nouvelles recrues.

Pas très férés en sciences militaires!! Mais de si bonnes balles!!!

Le départ d'Edouard

Mes amis, je vous quitte à regret, mais mon temps doit désormais être exclusivement consacré aux travaux publics. Hélas!!



Apothéose de la revue.



M. W. à Bruxelles.

Un écriteau qui serait bien utile, étant donné les nouvelles habitudes de la population bruxelloise.